

- Le quatorze Avril mil huitcent Sept après trois publications 47
de bans de Mariage faites au Prône de la Messe paroissiale par
trois Dimanches consecutifs savoir le 29 Mars le 5 & le 12 Avril de
cette même année entre Anselme Muice fils mineur de Benjamin
Muice & d'Anne Douscet de cette Paroisse d'une part & entre Se-
raphie Miuce fille majeure de feu Jean Baptiste Miuce & de
Marie Modeste Douscet aussi de cette Paroisse d'autre part sans qu'il se
soit rencontré aucune opposition ni aucun autre empêchement Cano-
nique excepté celui de Parenté au troisième degré du côté des mères
des parties & du deux au 3^e degré du côté de leur père qui avoient été pré-
alablement déclarés par les parties intéressées & pour lesquels elles
ont obtenu des dispenses du Supérieur ecclésiastique comme il paroît
par une lettre à moi Prêtre soussigné adressée en date d'Halifax
Decembre 27 1806 signée Edmond Burke V.G. J'ai Prêtre soussigné
ai reçu le mutuel consentement de Mariage des dites parties & leur
ai ensuite donné la Bénédiction nuptiale selon l'ordre du Rituel du
Diocèse en présence & du consentement de Benjamin Muice père de l'époux
de Michel Douscet son oncle, de Pierre Miuce & de Joseph Muice frère
de l'épouse tous de cette Paroisse ainsi que de plusieurs autres personnes
Pierre Mius Sigogne prêtre
- M.
Anselme Muice
&
Seraphie Muice
25
- B.
Marie Angelique
Angelique
obit, 26
7^{bre}
- Le quinze Avril mil huitcent Sept a été par moi Prêtre soussigné Baptisée
Marie Angelique née du même jour d'un légitime Mariage entre Pierre
dit Chichaw & Agnès Sauvages de nation. Le Parain a été Paul Theo-
dore Maphre élève du Prêtre & La Maraine Anne LeBlanc fille de
Charles LeBlanc Sacristain de cette Paroisse
Sigogne prêtre
- B.
Marie Anne
LeBlanc
170
- Le dixsept avril mil huit cent Sept a été par moi
Prêtre soussigné baptisée sous condition Marie Anne née le 16
d'Octobre dernier du mariage purement civil, contracté sans
dispense au second degré d'affinité devant un magistrat seule-
ment entre Joseph LeBlanc & Rosalie Muice, de cette Paroisse. Le
Parain a été Louis Muice le jeune & La Maraine a été Mar-
guerite Miuce fille de Pierre Muice & à son défaut Anne
Miuce sœur de la mère de l'enfant. La mère présente a désiré
que son enfant reçut l'eau de Nouveau ayant quelque doute de
la validité du Baptême administré par la sage femme dans la ne-
cessité tous ont déclaré ne savoir pas écrire
Sigogne
- B.
Joseph Levi
D'Entremont
171
- Le dixneuf Avril mil huitcent Sept a été par moi Prêtre
Soussigné Baptise Joseph Levi né le 5 decembre dernier d'un légitime
Mariage entre Joseph Levi d'Entremont & Marie LeBlanc de
cette Paroisse du canton de Pouboumkoue en présence du père &
de la mère de l'enfant Le Parain a été Frederic LeBlanc son oncle &
La Maraine a été Marie Amirault femme de Joseph LeBlanc &
grand mère de l'enfant aussi de cette Paroisse tous ont déclaré ne sa-
voir pas écrire ni signer excepté le père Joseph Levi d'Entremont
Sigogne